

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme ALLE Melissa

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

Sur le sujet suivant: Impact des situations de vulnérabilité individuelle et collective sur la mémoire autobiographique et l'identité

La présentation aura lieu : 04 juin 2026, 14h00, salle A4.122 (Pont-de-Bois)

- Désigne :

Garante – GANDOLPHE Marie-Charlotte – Maîtresse de conférences HDR – Université de Lille
Rapporteur – EUSTACHE Francis – Professeur des universités - Université de Caen
Rapporteur – LUMINET Olivier – Directeur de recherche – Université Catholique de Louvain
Rapporteuse – CUEVO-LOMBARD Christine – Professeure des universités – Université de Toulouse
Membre – MOULIN Christopher – Professeur des universités - Université de Grenoble Alpes

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 28/05/2026

Olivier Colot



Vice-Président Affaires Doctorales